



1. MEETING FOR SKIPPER & CO-SKIPPER

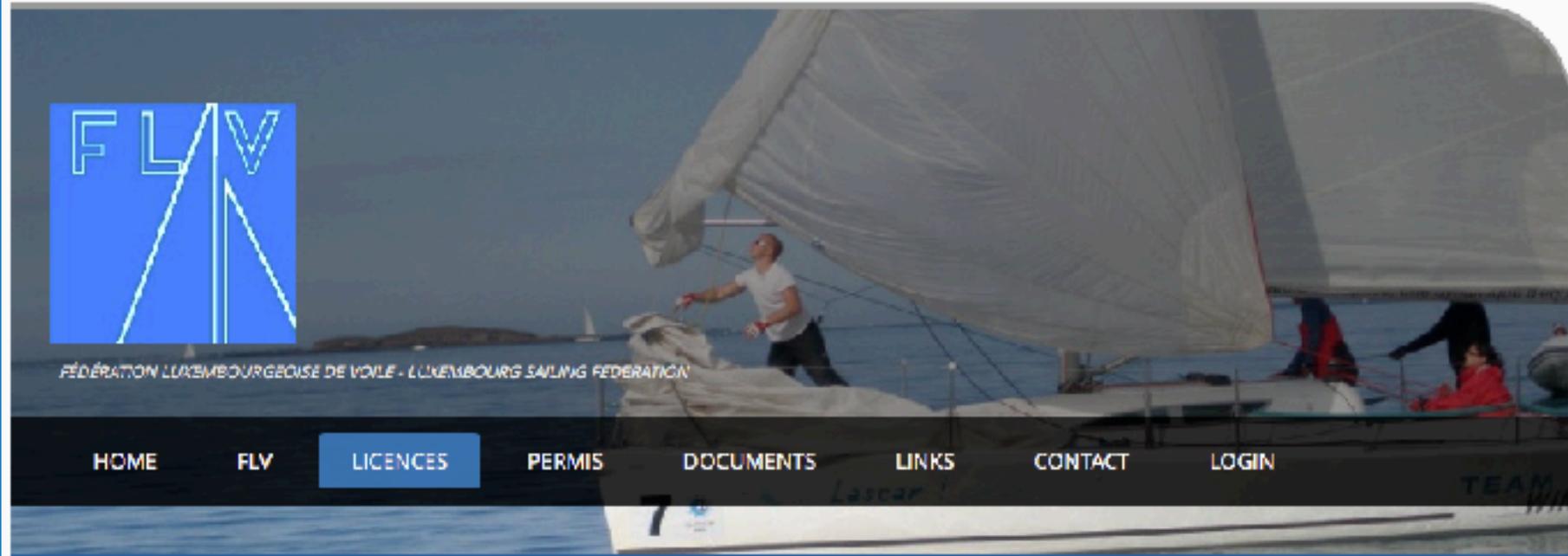


Service National
de la Jeunesse



www.flv.lu

Licence



Be the first of your friends to like this



Any data to display

Last Updated: 12 January 2015

Procédure d'obtention respectivement de renouvellement de licence:

1. Imprimer [formulaire](#) pour envoyer par courrier ou le [formulaire](#) qui peut être envoyé par mail
2. Remplir le [formulaire](#)
3. Faire un virement de 12,50€ sur le compte FLV : IBAN LU 01 0019 1000 4029 0000 auprès de la BCEE
4. Envoyer le [formulaire](#) au secrétariat de votre club avec 2 photos récentes et une copie du virement
5. Prendre un [rendez-vous](#) auprès un [des centres médico sportifs](#)
6. La [licence](#) vous sera transmise dans les meilleurs délais

Attachments:

- | | | | | |
|--|--|-------------------|--------------|-------|
| | DemandeLicenceCourrier | [DemandeCourrier] | Nick Goerens | 49 kB |
| | DemandeLICENCEMAIL.doc | [DemandeMail] | Nick Goerens | 49 kB |



Service National de la Jeunesse

Service National de la Jeunesse

Convention entre le GLCR et le SNJ

Accord de partenariat entre l'association « Groupe Luxembourgeois de Croisières et de Régates (G.L.C.R.)» et le Service National de la Jeunesse

Extrait de la convention:

Le **SNJ** : en faisant fonction de co-organisateur. La régates est couverte par l'assurance-accident et l'assurance responsabilité civile dont le **SNJ** bénéficie pour ses activités ; en reconnaissant les co-skippers et skippers comme animateurs bénévoles du SNJ pour les besoins de la régates. Le GLCR remettra au moins deux semaines avant la régates une liste complète des co-skippers et skippers et autres encadrants au SNJ

www.regatta.lu

Le projet

Regatta – Sailing Schools est un événement nautique, une compétition sportive en mer, inscrite dans le calendrier officiel de la Fédération Luxembourgeoise de Voile (FLV), organisé par le Groupe Luxembourgeois de Croisière et de Régate (GICR) en étroite collaboration avec le Service National de la Jeunesse (SNJ) et sous le parrainage du Ministère des Sports et du Ministère de l'éducation nationale. La régata est dirigée par un comité de course de la Fédération Luxembourgeoise de Voile.



Ce projet permet aux jeunes étudiants luxembourgeois de s'initier à la régata sur un voilier habitable dans la Baie de Quiberon en Bretagne.

S'inscrire



Regatta.lu

Sailing Schools

Actualités



Edition 2018

Inscriptions dès maintenant



Lèt's go sailing

Vers un longue



Live! Planet People

Émission du 01.06.2017

WebSite

www.glcr.lu



ACCUEIL

MEMBRE

CLUB

COMITÉ

STAGES

PERMIS

SPRECHFUN

CONTACT

STAGE MANŒUVRES SOUS MOTEUR ▶

STAGE DE PENTECÔTE ▶

STAGE POUR AVANCÉS ▶

STAGE EN CROATIE ▶

SKIPPERSPPOOL ▶

[✎ Modifier](#)

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Pour l'organisateur, le responsable sur place et les skippers

L'organisateur, représentant du GLCR

- doit négocier les contrats de location des voiliers auprès de la société de charter
- doit souscrire un rachat de franchise, soit auprès de la société de charter, soit auprès d'un assureur indépendant si les conditions de la société de charter sont jugées insuffisantes
- doit transmettre une copie du contrat de location, du rachat de franchise, ... aux membres dirigeants du comité du GLCR et aux skippers participants au stage
- doit organiser une réunion préparatoire avec les skippers (se coordonner avec le responsable sur place)
- doit organiser une réunion avec tous les participants du stage (se coordonner avec le responsable sur place)
- doit veiller à une répartition équitable des compétences dans la composition des équipages (se coordonner avec le responsable sur place)

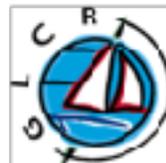
Le responsable sur place, représentant du GLCR et qui peut être l'organisateur

- doit vérifier avant le début du stage que chaque skipper est en possession des documents requis : du contrat de location, du contrat de rachat de franchise, d'une responsabilité civile valide et des équipements de sécurité
- doit respecter le niveau de chaque skipper et ne doit pas essayer de forcer des décisions dépassant le niveau d'expérience du skipper
- doit organiser des réunions journalières sur place avec les skippers
- doit en cas d'avarie respecter les consignes définies dans la procédure spécifique
- doit donner suite à une demande de transfert de ou des stagiaires d'un équipage à un autre, s'il y a une disponibilité de bateaux
- a le droit d'écarter un ou plusieurs candidats du stage en concertation avec le skipper, le comité du GLCR décide sur le remboursement éventuel des frais de participation

Le skipper, représentant du GLCR

- est le seul responsable à bord du voilier
- doit être en possession du contrat de location avant le début du stage
- doit être en possession d'un document confirmant le rachat de franchise avant le début du stage
- doit être en possession d'une assurance responsabilité civile valide spécifique à la navigation, pour la période du stage
- doit vérifier si tout le matériel de sécurité est à bord, en particulier le « pack mer », si nécessaire
- ne doit jamais mettre son équipage en danger
- doit signaler de suite au responsable sur place que telle ou telle décision dépasse son niveau d'expérience, par exemple sortie par des conditions météo difficiles, niveau de risques trop importants, ...
- doit signaler au responsable sur place, si un ou plusieurs stagiaires n'arrivent pas à s'intégrer dans le cadre du stage et/ou dans son équipage, à ce moment le skipper peut demander un transfert de ou des stagiaires concernés
- doit, pour le stage avancé, avoir à bord un traceur indépendant du navire, avec des cartes récentes, genre tablette, dont au moins une personne à bord maîtrise le fonctionnement
- doit respecter les directives données par le responsable sur place
- doit en cas d'avarie respecter les consignes définies dans la procédure spécifique

Skipperspool GLCR



GRUPE LUXEMBOURGEOIS DE CROISIÈRES ET DE REGATES

Association sans but lucratif

Consignes en cas d'avarie avec un bateau de location sous contrat avec le GLCR.

Le responsable du stage doit souscrire en préalable du stage une assurance couvrant le rachat de franchise et les Skipper engagés doivent être en possession d'une assurance de responsabilité civile valable. L'organisation d'une réunion entre Skipper et responsable du stage antérieurement à une réunion avec les candidats est souhaitable.

1. Avarie avec entrée d'eau et risque immédiat de perte totale du voilier due à un tonnage, une collision ou autres :

- Les autorités doivent être informées via l'activation du PAN PAN sur la VHF et la procédure d'évacuation du bateau doit être préparée.
- La route du bateau doit être déviée sur le port le plus proche.
- Le responsable du stage doit être informé.
- La société de location ou le propriétaire doit être informé soit par le responsable du stage ou par le Skipper.
- Au port, une sortie d'eau est primordiale pour faire un constat des dégâts. Si une grue n'est pas disponible, un plongeur professionnel expérimenté dans la matière est à engager pour faire un constat.
- En cas de constat de dégâts mineurs et seulement en possession d'un avis écrit favorable à naviguer de la part de la société de location ou du propriétaire, le responsable du stage peut décider avec le Skipper concerné une continuation de la route. Dans tous les autres cas, l'arrêt du bateau est immédiat et le stage est interrompu.
- Au plus tard à ce moment le président ou le vice-président doit être informé par le responsable du stage.
- Tous les frais de rapatriement de l'équipage, qui ne sont pas remboursés par les assurances, seront couverts par le GLCR. Une demande de remboursement de la caution ou de la partie de la caution retenue peut être introduite auprès du comité du GLCR qui va trancher de cas en cas.

2. Avarie sans risque immédiat de perte totale du voilier :

- Le responsable du stage doit être informé.
- La société de location ou le propriétaire doit être informé soit par le responsable du stage ou par le Skipper.
- Le responsable du stage peut décider avec le Skipper concerné une continuation de la route si les dégâts n'affectent pas la sécurité de l'équipage.
- Une demande de remboursement de la caution ou de la partie de la caution retenue peut être introduite auprès du comité du GLCR, qui va trancher de cas en cas.

En cas de non application de ces consignes, il est clair que le conseil d'administration du GLCR va faire appel recours contre le Skipper et le cas échéant contre le responsable du stage et ni frais ni caution ne seront remboursés.

Luxembourg, le 15.9.2015

Serge Courtois
Président

A.s.B.L. B.P. 2425 L - 1024 LUXEMBOURG Relations barcaires LU37 0080 9327 9500 1003 (BLUX)

Affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Voile

Site Internet : www.glor.lu

Adresse email : mail@glcr.lu

Skipperspool GLCR

Rubrique: Événements



ACCJEL MEMBRE CLUE FORMATIONS STAGES SPEECHFUNK

ÉVÉNEMENTS

Mars 2017

-  Rencontre Amis
Du 06.03.2017 20:00:00 jusqu'au 06.03.2017 23:00:00
À Centre Culturel "Am Duell" Catégories: Rencontres amicales
-  Réunion Comité
Le 07.03.2017
À Centre Culturel "Am Duell"

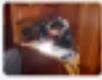
Avril 2017

-  Module 16 Sicherheitsteilung an Bord
Du 01.04.2017 06:00:00 jusqu'au 02.04.2017 17:00:00
À Mittelburg Stadthafen Catégories: Stages
-  Rencontre Amis
Du 08.04.2017 20:00:00 jusqu'au 09.04.2017 23:00:00
À Centre Culturel "Am Duell" Catégories: Rencontres amicales
-  Module 3 Stage Manoeuvre sous Moteur
Du 08.04.2017 10:00:00 jusqu'au 09.04.2017 18:00:00
À Brinon, Pays Bas Catégories: Stages
-  Transport Skippers & Co Ragatta - Sailing School
Du 18.04.2017 06:00:00 jusqu'au 22.04.2017 21:00:00
À Tinté-sur-Mer, Bate de Guibaren, Morbihan, Bretagne - Sud Catégories: Event
-  Ragatta - Sailing School 2017
Du 18.04.2017 06:00:00 jusqu'au 22.04.2017 21:00:00
À Tinté-sur-Mer, Bate de Guibaren, Morbihan, Bretagne - Sud Catégories: Event
-  Module 14 Recherche Kite an Bord
Du 29.04.2017 06:00:00 jusqu'au 01.05.2017 17:00:00
À Mittelburg Stadthafen Catégories: Stages

Mai 2017

-  Formation skipper permis vier
Du 05.05.2017 06:00:00 jusqu'au 07.05.2017 17:00:00
À Mittelburg Stadthafen Catégories: Stages

Juin 2017

-  Stage de Pentolte
Du 09.06.2017 10:00:00 jusqu'au 09.06.2017 18:00:00
À Est Armand, Pays Bas Catégories: Stages

Juillet 2017

-  Module 18 Repérage
Du 29.07.2017 06:00:00 jusqu'au 04.08.2017 17:00:00
À Cnaes / Southampton UK Catégories: Stages

Septembre 2017

-  Stage pour Avenir
Du 04.09.2017 06:00:00 jusqu'au 10.09.2017 18:00:00
À Mittelburg Stadthafen Catégories: Stages

Départ samedi, le 6 avril 2019 en direction de LORIENT

Minibus 1 - Roland Bruch

Minibus 2 - Claude Muller

Minibus 3 - ???

Minibus 4 - Carlo Haan (comité de course)

- RV sur le P&R du Centre Douanier à 7:45 (parking payant)
- Départ à 08:00

Retour dimanche, le 14 avril 2019

BUS

- Rendez-vous dimanche, le 7 avril à 20h40 sur le parking du Petit Glacis.
- Départ à 21h00 du Petit Glacis avec deux autocars de « Voyages Emile Weber ».
- Retour samedi, le 13 avril 2019 au matin.



Chez Jaouen

Lundi

Réception des bateaux:

à partir de 9:00

Briefing Skipper:
12:00 -> SNT

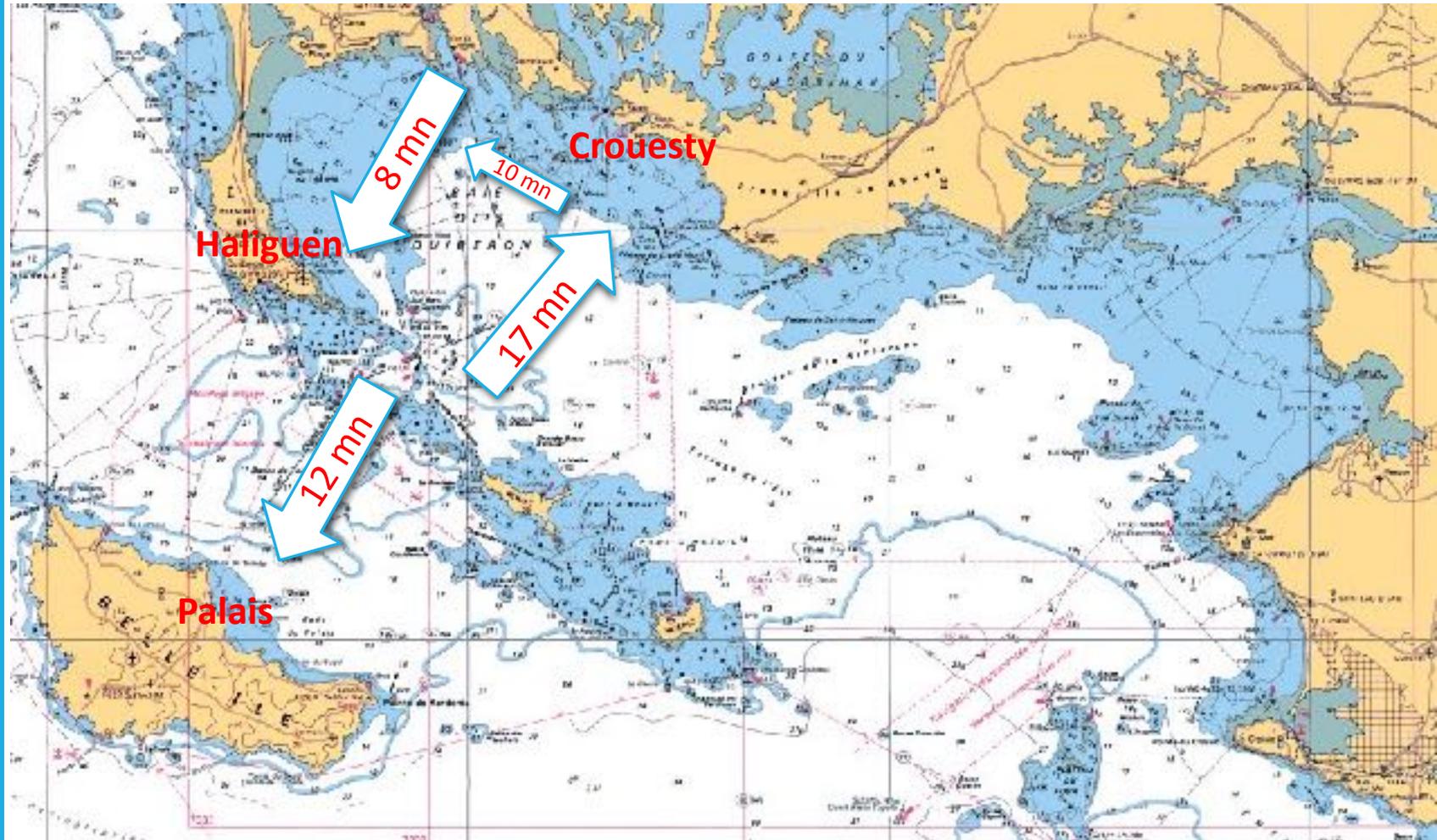


Baie de Quiberon



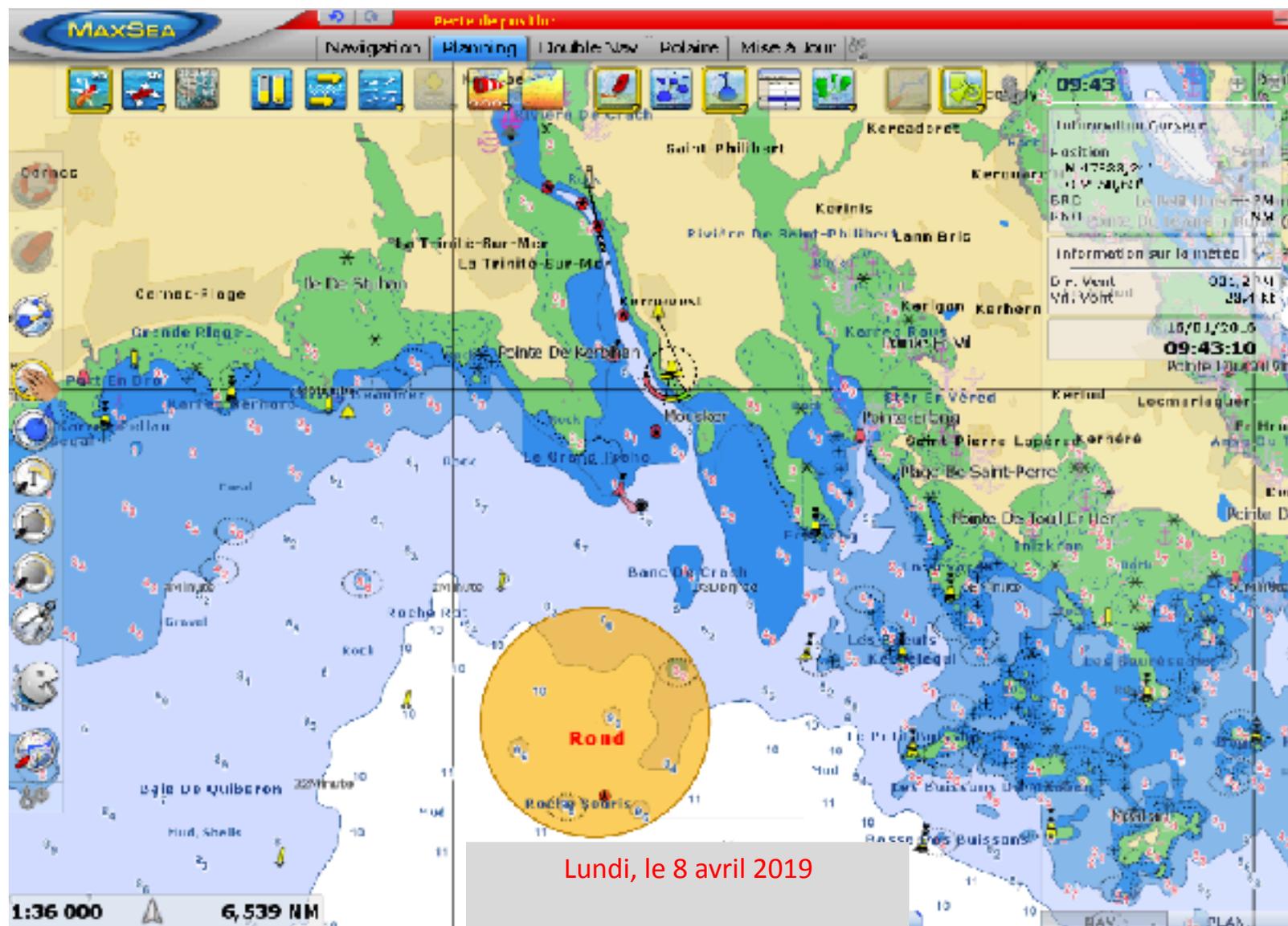
N'oubliez pas vos VHF !

Trinité-sur-Mer



La Trinité-sur-Mer

LUNDI après-midi:
Prise en main des
bateaux

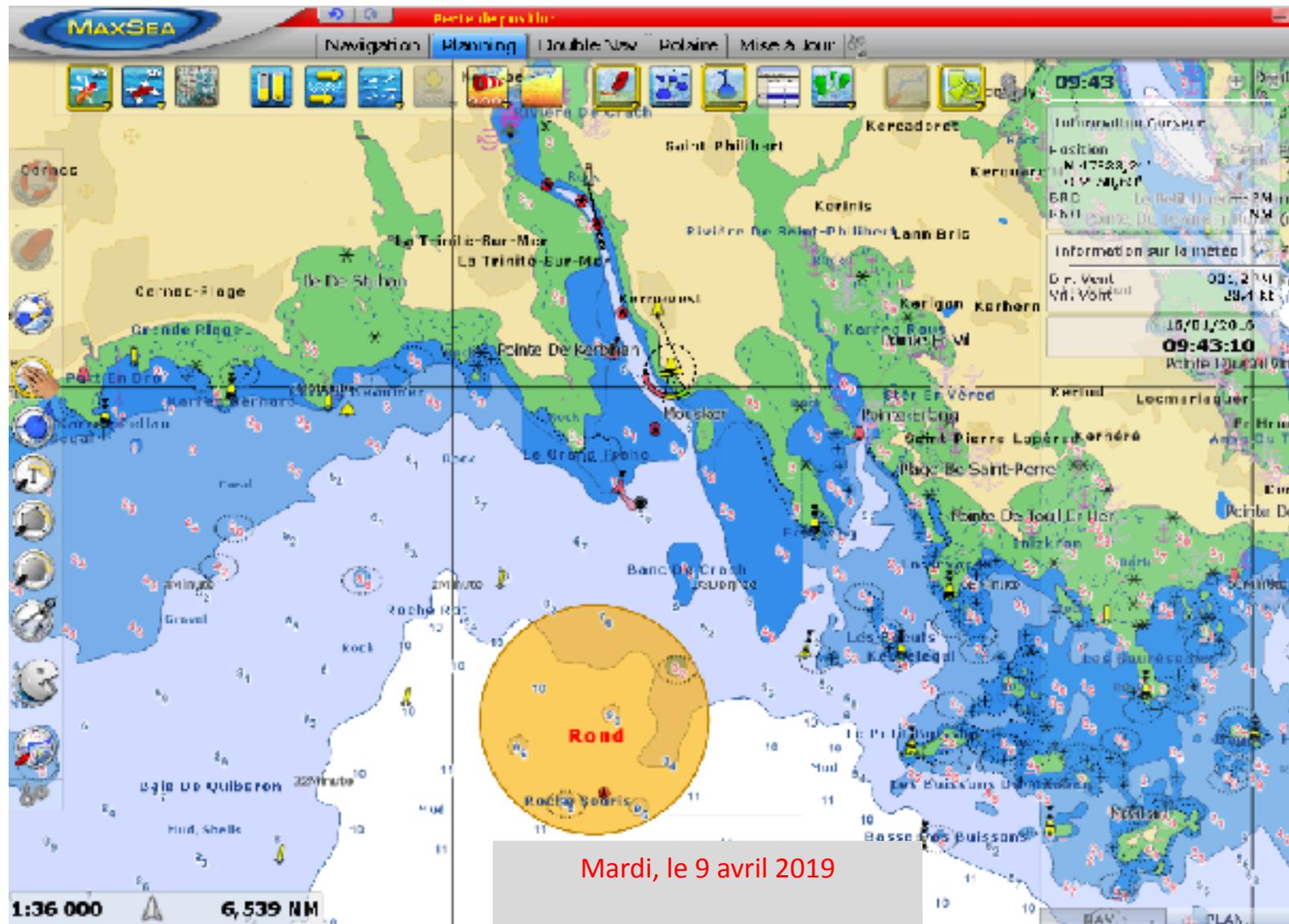


La Trinité-sur-Mer

lundi soir

Jour 1: MARDI

Stage préparatoire de
régate et manche(s) de
qualification

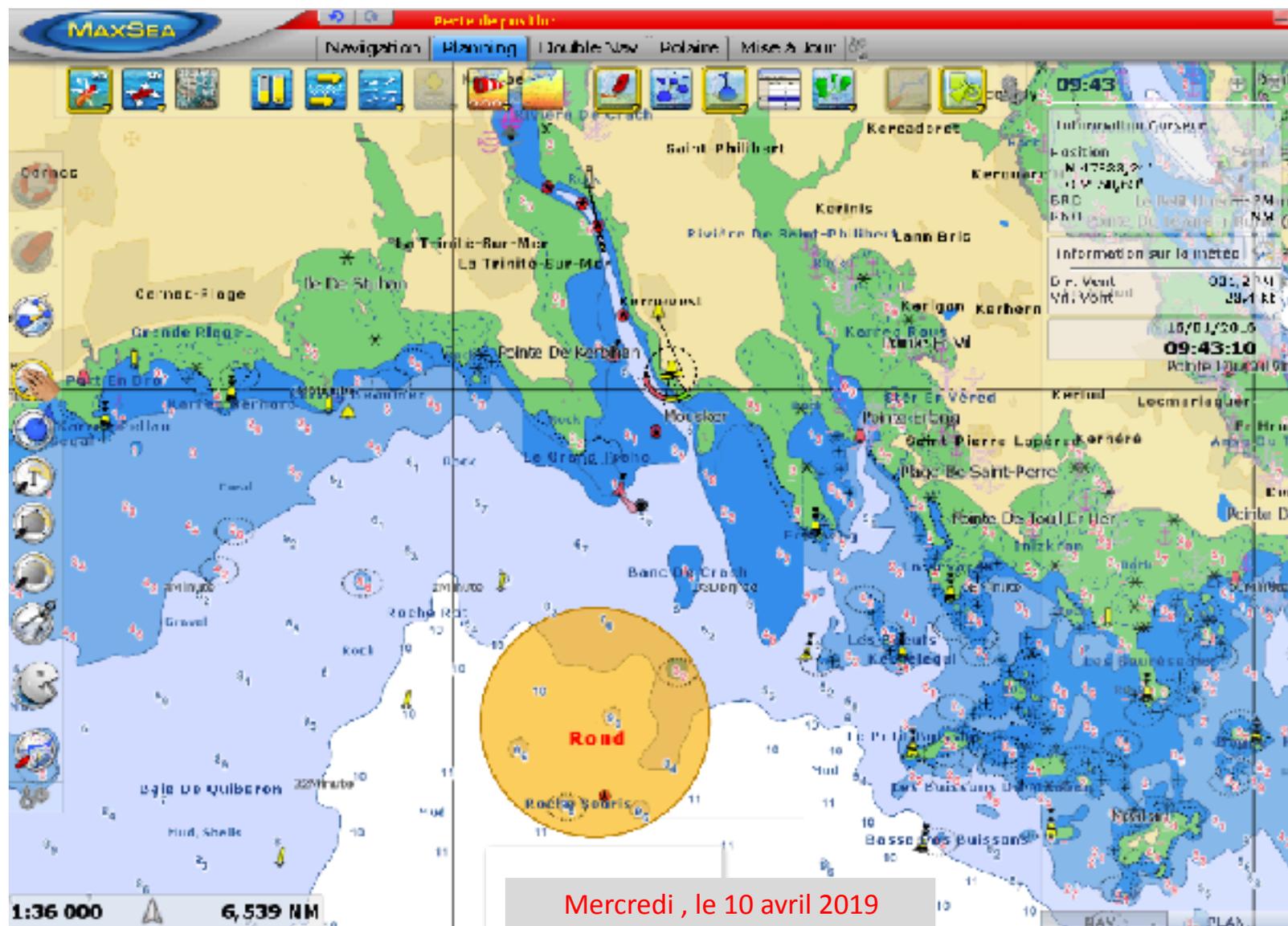


Trinité-sur-Mer

mardi soir

Jour 2: MERCREDI

Stage préparatoire de
régate et manche(s) de
qualification

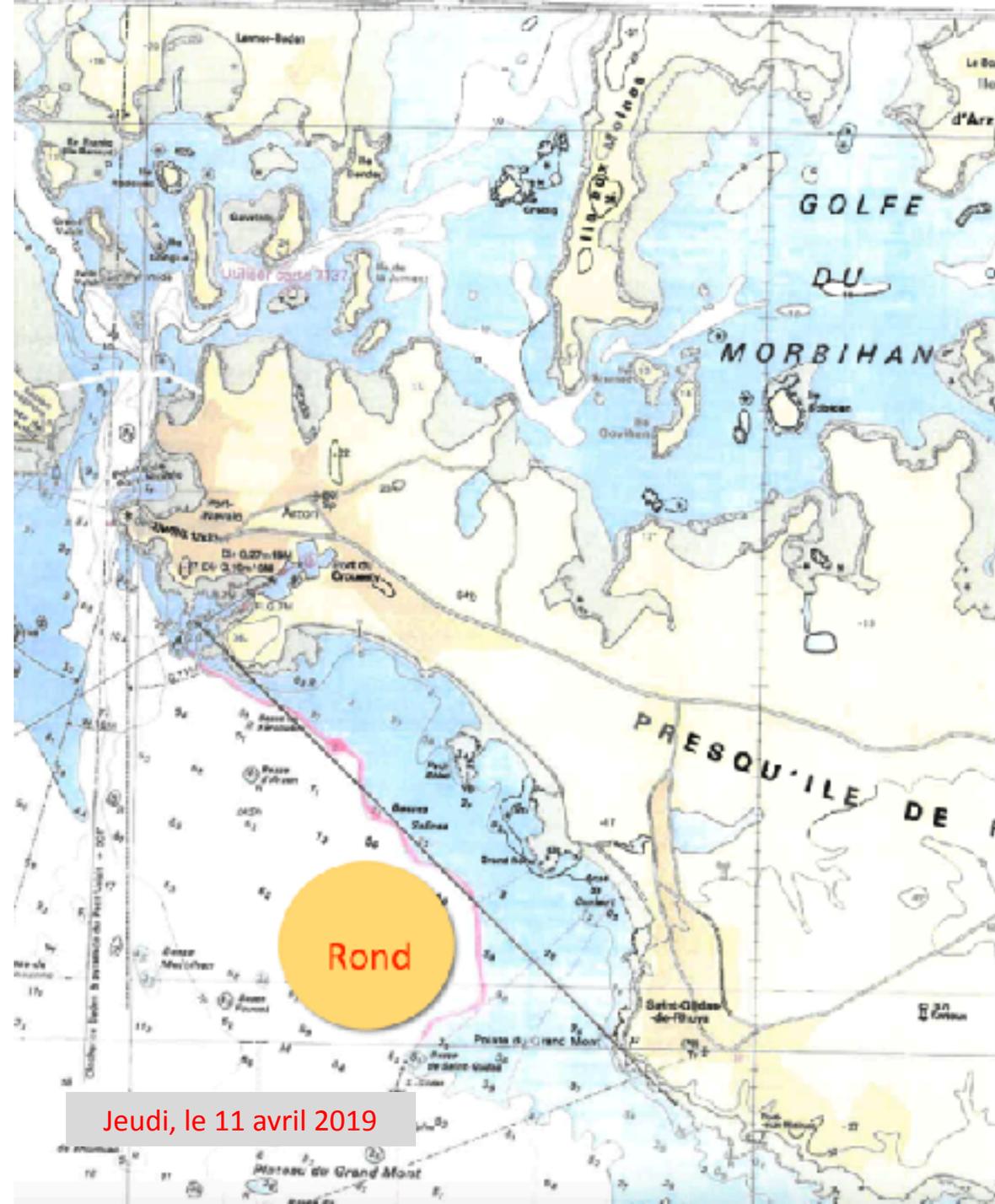


Port Le Crouesty

mercredi soir

Jour 3: JEUDI

Régate groupe 1 et 2



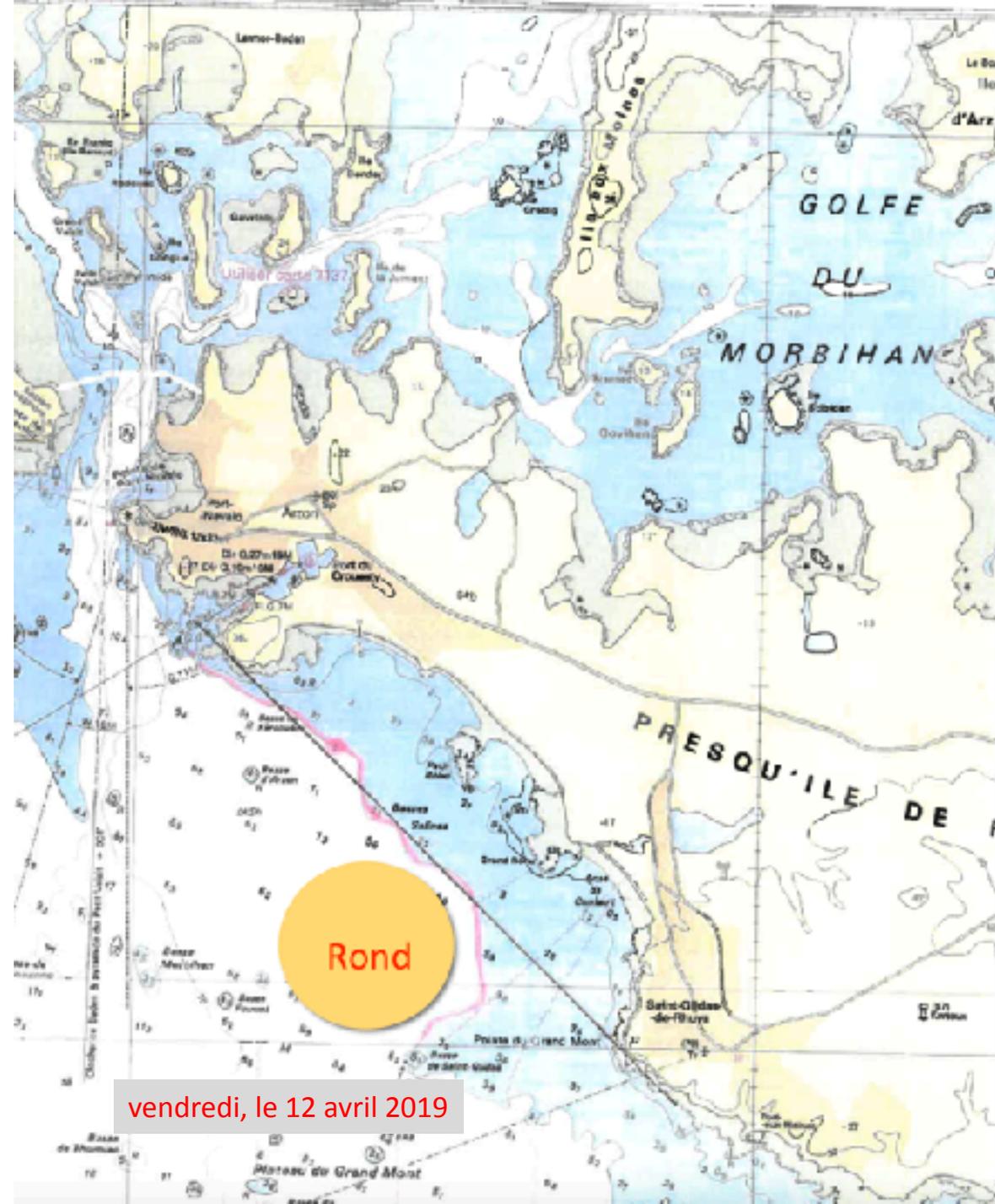
Jeudi, le 11 avril 2019

Port Le Crouesty

jeudi soir

Jour 4: VENDREDI

Régate groupe 1 et 2



Handicap National

Hanse 375: 40' x 0,9188 = 36,75'

Dufour 34: 40' +1' -> 41' x 0,8785 = 36,02'

N°	Nom	d'Eau (m)	Caution	Type	National	Escale	Loueur	Elèves
1	DY Armide	1,90	€3300	Dufour 34	0.8130	924197	DREAMYACHT CHARTER	4
2	DY Récidive	1,90	€3300	Dufour 34	0.8130	620111	DREAMYACHT CHARTER	4
3	DY L'Aigle	1,90	€3300	Dufour 34	0.8130	433651	DREAMYACHT CHARTER	4
4	DY Bonchamps	1,90	€3300	Dufour 34	0.8130	543223	DREAMYACHT CHARTER	4
5	DY Orpheus	1,95	€3300	Bavaria 37	0,8596	491862	DREAMYACHT CHARTER	5
6	DY Thum'Embarque	1,55	€3300	Dufour 360 GL	0.8658	en cours	DREAMYACHT CHARTER	4
7	DY Bachi-Bouzouk	2,20	€3300	First 36.7	0.9188	574907	DREAMYACHT CHARTER	4
8	DY Wagoo III	2,10	€3300	Sun Fast 37	0.8915	601267	DREAMYACHT CHARTER	4
9	DY Veja	2,18	€3300	Bavaria 37	0,8785	512008	DREAMYACHT CHARTER	5
10	CFC Men Go	1,95	€3200	Sun Odyssey 379	0.8850	340897	CFC LOCATION	5
11	CFC Arvaya	1,94	€1200	Sun Odyssey 36i	0.8785	819389	CFC LOCATION	4
12	CFC Coyote	1,26 - 2,5	€2300	Sun Odyssey 349	0.8596	246709	CFC LOCATION	4
13	CFC Marscalbo	1,26 - 2,6	€2300	Sun Odyssey 349	0.8596	357767	CFC LOCATION	4
14	CFC Lahengrin	1,90	€2250	Dufour 34	0.8130	559183	CFC LOCATION	4
15	CFC Mutine	1,90	€1820	Oceanis 37	0.8850	516611	CFC LOCATION	5
16	CFC Skerzo	1,90	€1820	Oceanis 37	0.8850	122273	CFC LOCATION	5
17	CFC Bendy 3	1,50	€2250	Dufour 34	0.8130	752251	CFC LOCATION	4
18	CFC Polgan	2,1	€3100	SO 409	0.9404	769180	CFC LOCATION	5
19	AtLo Colibri	2,2	€3500	Oceanis 35	0.8596	141283	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	4
20	AtLo Mansael	1,9	€3800	Oceanis 35.1	0.8596	360364	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	4
21	AtLo Teruel IV	2,2	€3000	First 36.7 Q (quillard)	0.9188	674827	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	4
22	AtLo Drop	1,2 - 2,54	€3200	Sun Odyssey 349 Q-R	0.8596	729259	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	4
23	AtLo Ariane	2,0	€3800	Dehler 38	0.8915	297359	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	5
24	AtLo New Vibes	2,0	€3200	Sun Odyssey 39i Q	0.9119	981017	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	5
25	AtLo Houatelse	2,1	€4900	Oceanis 38.1	0.8415	en cours	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	4
26	AtLo Aloha	1,1 - 2,25	€4500	Sun Odyssey 389 DL	0.8658	637657	ATLANTIQUE LOCATION CROUESTY	5
27	IIRi Spirit	2,2	€7000	First 36.7	0.9188	-	ILORIA BRETAGNE	4
28	IIRi Penlan	2,2	€7000	First 36.7	0.9188	-	ILORIA BRETAGNE	4
29	IIRi Ouzo	1,9	€7000	Dufour 34	0.8130	-	ILORIA BRETAGNE	4
30	IIRi Depaz	1,9	€7000	Dufour 350 GL	0.8658	-	ILORIA BRETAGNE	4
31	IIRi Las Canteras	1,94	€7000	Sun Odyssey 36 i	0.8785	-	ILORIA BRETAGNE	4
32	Nautitech 40	catamaran		Atlantique Concept Voile				
33	Capelli 6,25 - 115CV	semi-rigide		CFC Location				
34	Capelli 7,50 - 250CV	semi-rigide		CFC Location				

Instruction de Course

Version 20.11.2018

GROUPE LUXEMBOURGEOIS DE CROISIÈRES ET DE REGATES

Association sans but lucratif



INSTRUCTIONS DE COURSE Regatta-Sailing Schools 2019

(20.11.2018)

1 REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- les Règles de Course à la Voie (ISAF World Sailing) 2017-2020 (RCV),
- les règlements des championnats nationaux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- les présentes instructions de course (IC),
- l'annexe PARCOURS du Regatta-Sailing Schools

1.2 Selon la règle B5.1 (b), dans la définition de Zone la distance est chargée en trois longueurs de coque.

1.3 En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaut.

2 INSCRIPTIONS

2.1 Les bateaux admis doivent régler leur inscription auprès de l'autorité organisatrice. Les Skippers doivent présenter lors de l'inscription leur licence valide. Pour les mineurs une autorisation parentale peut être exigée.

2.2 En s'inscrivant à une épreuve, chaque concurrent reconnaît que la décision de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées à l'article 1.1 ci-dessus et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

2.3 Le comité de course utilisera un système de tracking GPS qui permet de suivre la position de chaque participant. Chaque bateau sera équipé par un tracker pour la géolocalisation. Chaque participant accepte via son inscription, que les informations fournies par les trackers (Numéro, nom du bateau, position géographique avant, pendant et après les courses) seront utilisées par le comité de course et seront publiées sur internet. Les données resteront disponibles sur internet après l'événement.

3 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé devant la salle de réunions des Skippers.

4 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée avant 20h00 le jour où elle entrera en vigueur, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

5 SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre ne seront pas envoyés. Une réunion entre le Comité de Course et les Skippers est programmée chaque jour de course à 8:30 heures locale dans la salle de réunions des Skippers.



GeoRacing X5

GSM/GPRS réseau mobile

Waterproof

100g

10 à 30 heures d'autonomie selon profi

Jusqu'à 4 positions GPS envoyées par seconde (selon profil)

Ecran LCD avec le nom du bateau et son numéro

Valise de rechargement

Garde en mémoire les positions GPS quand il n'y a pas de réseau GSM et les renvoie quand le réseau est de nouveau disponible



Instruction de Course

Version 20.11.2018

Extraits

6 PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe HN
Mardi, le 9 avril 2019	Course d'entraînement, course(s) de qualifications
Mercredi, le 10 avril 2019	Course d'entraînement, course(s) de qualifications
Jeudi, le 11 avril 2019	Course(s)
Vendredi, le 12 avril 2019	Course(s)

6.2 Nombre de courses :

Classe	Nombre	Courses par jour
HN deux groupes de qualifications	au moins 1	1 ou plus
HN groupe A et B	au moins 1	1 ou plus

2.3 Le comité de course utilisera un système de tracking GPS qui permet de suivre la position de chaque participant. Chaque bateau sera équipé par un tracker pour la géolocalisation. Chaque participant accepte via son inscription, que les informations fournis par les trackers (Numéro, nom du bateau, positions géographiques avant pendant et après les courses) seront utilisées par le comité de course et seront publiés sur Internet. Les données resteront disponibles sur Internet après l'événement.

17.10 Le système de tracking GPS ne peut être utilisé par un concurrent pour faire valoir ses droits auprès du comité de course.



Annexe PARCOURS du Regatta-Sailing Schools 2019

(16.3.2019)

1) Horaires des Marées

Jour	PM (h)	BM (h)	C	C
Lundi, le 8 avril 2019	7:19	13:43	83	36
Mardi, le 9 avril 2019	7:52	14:20	83	78
Mercredi, le 10 avril 2019	8:26	15:02	74	58
Jeudi, le 11 avril 2019	9:12	15:52	63	37
Vendredi, le 12 avril 2019	10:20	16:53	51	17

2) Canal VHF de course : 72.

3) Bateau comité de course: Voilier et deux semi-rigides portant le lion GLDR et le pavillon maritime luxembourgeois

4) Parcours techniques à la voile

- Ligne de départ:**
Bouées 1: bouée jaune, bateau comité de course
- Bouées au vent:**
Bouées 2: bouée jaune + bouée de dégagement, à laisser à bâbord
- Gate:**
Bouées 1: bouée jaune, bateau comité de course
- Et 2^e tour:**
Bouées au vent:
Bouées 2: bouée jaune + bouée de dégagement, à laisser à bâbord
- Ligne d'arrivée:**
Bouées 1: bouée jaune, bateau comité de course



5) Parcours côtier N°1 (Trinité - Houat, 10 MN)

- Ligne de départ à proximité du Port la Trinité
- Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
- Bouée cardinale Nord Quiberon à Babord
- Bouée cardinale Sud Quiberon à Babord
- Bouée latérale rouge Basse Nouvelle à Tribord
- Arrivée entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Babord et le bateau Comité de course à Tribord



6) Parcours côtier N°2 (Houat - Croesty; 10 MN)

- Départ entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Tribord et le bateau Comité de course à Babord
- Bouée de dégagement à Tribord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
- Bouée cardinale Nord de la zone d'aquaculture à Tribord
- Bouée cardinale Ouest la Recherche à Babord
- Bouée cardinale Sud la Chimère à Tribord
- Arrivée entre la Bouée danger isolé à Babord l'Épave et le bateau Comité de course à Tribord

7) Parcours côtier N°3 (Trinité - Trinité; 10 MN)

- Ligne de départ à proximité du Port la Trinité
- Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
- Bouée danger isolé Bugalet à Babord
- Bouée cardinale Nord Quiberon à Babord
- Ligne d'arrivée à proximité du Port la Trinité

8) Parcours côtier N°4 (Trinité - Croesty; 16 MN)

- Ligne de départ à proximité du Port la Trinité
- Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
- Bouée cardinale Nord Quiberon à Babord
- Bouée cardinale Sud la Chimère à Babord
- Bouée cardinale Sud Méaban à Tribord
- Ligne d'arrivée entre le Port la Croesty et la Pointe du Grand Mont

9) Parcours côtier N°5 (Croesty - Houat; 11 MN)

- Ligne de départ: entre le Port la Croesty et la Pointe du Grand Mont
- Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
- Bouée cardinale Sud Méaban à Babord
- Bouée cardinale Sud la Chimère à Tribord
- Bouée cardinale Nord de la zone d'aquaculture à Babord
- Arrivée entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Babord et le bateau Comité de course à Tribord

10) Parcours côtier N°6 (Houat - Trinité; 12 MN)

- Départ entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Tribord et le bateau Comité de course à Babord
- Bouée de dégagement à Tribord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
- Bouée cardinale Nord de la zone d'aquaculture à Tribord
- Bouée cardinale Ouest la Recherche à Babord
- Ligne d'arrivée à proximité du Port la Trinité

GRUPE LUXEMBOURGECIS DE CROISIÈRES ET DE REGATES

Association sans but lucratif



6) Parcours côtier N°2 (Houat - Crovest): 18 MN

Départ entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Tribord et le bateau Comité de course à Babord
Bouée de dégagement à Tribord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Nord de la zone d'aquaculture à Tribord
Bouée cardinale Ouest la Recherche à Babord
Bouée cardinale Sud la Chimère à Tribord
Arrivée entre la bouée danger isolé à Babord l'Eclair et le bateau Comité de course à Tribord

7) Parcours côtier N°3 (Trinité - Trinité) 10 MN

Ligne de départ: à proximité du Port la Trinité
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée danger isolé Bugale à Babord
Bouée cardinale Nord Quiberon à Babord
Ligne d'arrivée à proximité du Port la Trinité

8) Parcours côtier N°4 (Trinité - Crovest): 15 MN

Ligne de départ: à proximité du Port la Trinité
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Nord Quiberon à Babord
Bouée cardinale Sud la Chimère à Babord
Bouée cardinale Sud Mlabon à Tribord
Ligne d'arrivée entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort

9) Parcours côtier N°5 (Crovesty - Houat): 11 MN

Ligne de départ: entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Sud Mlabon à Babord
Bouée cardinale Sud la Chimère à Tribord
Bouée cardinale Nord de la zone d'aquaculture à Babord
Arrivée entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Babord et le bateau Comité de course à Tribord

10) Parcours côtier N°6 (Houat - Trinité): 12 MN

Départ entre le Rocher de la Vieille (Houat) à Tribord et le bateau Comité de course à Babord
Bouée de dégagement à Tribord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Nord de la zone d'aquaculture à Tribord
Bouée cardinale Ouest la Recherche à Babord
Ligne d'arrivée à proximité du Port la Trinité

A.s.b.l. B.P. 2425 L-1024 LUXEMBOURG Relations bancaires (IBAN) LU27 0660 9327 9500 1003 (BLUX)
Affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Voile Site Internet: www.glv.lu Adresse

GRUPE LUXEMBOURGECIS DE CROISIÈRES ET DE REGATES

Association sans but lucratif



11) Parcours côtier N°7 (Trinité - Trinité): 12 MN

Ligne de départ à proximité du Port la Trinité
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Sud Buissons de Mlabon à Babord
Bouée cardinale Sud Mlabon à Tribord
Bouée cardinale Nord Quiberon à Tribord
Ligne d'arrivée à proximité du Port la Trinité

12) Parcours côtier N°8 (Crovesty - Crovesty): 8 MN

Ligne de départ entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Sud Mlabon à Babord
Bouée cardinale Sud la Chimère à Babord
Bouée danger isolé l'Eclair à Babord
Bouée cardinale Ouest St Gilles à Tribord
Ligne d'arrivée entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort

13) Parcours côtier N°9 (Crovesty - Crovesty): 10 MN

Ligne de départ entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Sud la Chimère à Babord
Bouée cardinale Ouest la Recherche à Babord
Bouée danger isolé l'Eclair à Babord
Bouée cardinale Ouest St Gilles à Tribord
Ligne d'arrivée entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort

14) Parcours côtier N°10 (Crovesty - Trinité): 14 MN

Ligne de départ entre le Port la Crovesty et la Pointe du Grand Mort
Bouée de dégagement à Babord (annoncé à la VHF et envoi du pavillon D)
Bouée cardinale Sud Mlabon à Tribord
Bouée cardinale Sud Quiberon à Tribord
Bouée danger isolé Bugale à Tribord
Ligne d'arrivée à proximité du Port la Trinité

A.s.b.l. B.P. 2425 L-1024 LUXEMBOURG Relations bancaires (IBAN) LU27 0660 9327 9500 1003 (ELUX)
Affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Voile Site Internet: www.glv.lu Adresse

Annexe Parcours

GRUPE LUXEMBOURGEOIS DE CROISIÈRES ET DE REGATES

Association sans but lucratif



Annexe Parcours

15) L'utilisation d'un GPS est permise.

Bouée cardinale Sud Méaban	47° 30,0' N	002° 56,2' W
Bouée cardinale Nord Quiberon	47° 29,6' N	003° 02,6' W
Bouée cardinale Sud Quiberon	47° 28,0' N	003° 02,3' W
Le Rocher de la Vieille (Houat)	47° 24,1' N	002° 57,0' W
Bouée cardinale Nord Aquaculture	47° 25,0' N	002° 56,6' W
Bouée cardinale Ouest la Recherche	47° 25,5' N	002° 50,4' W
Bouée cardinale Sud la Chimère	47° 28,0' N	002° 53,9' W
Bouée latérale rouge Basse Nouvelle	47° 27,0' N	003° 02,0' W
Bouée danger isolé Bugalet	47° 31,4' N	003° 05,4' W
Bouée cardinale Sud Buissons de Méaban	47° 31,8' N	002° 58,5' W
Bouée cardinale Ouest St Gildas	47° 29,7' N	002° 52,8' W

e-handbook

regatta.lu 2019 handbook



© serge courtols

Fête de la remise des trophées

La remise officielle des trophées ainsi
que le vote du public de la meilleure
documentation de l'évènement pour le
prix des médias aura lieu en principe
dans le lycée vainqueur:

jeudi, le 25 avril 2019.





Le Yacht Club du Grand-Duché de Luxembourg

organisé en collaboration avec le GLCR et le CNL le

Fun Match Race

ouvert à tous les skippers, co-skippers et équipiers(ères)
compétent(e)s ayant participé au Sailing Schools 2019

le samedi 18 mai 2019 au Lac de la Haute-Sûre
(Base Nautique YCL de Liefrange)

Instructions de courses:

Les règles du Championnat sont celles des « Règles de Course à la Voile 2017 – 2020 » de WORLD SAILING. Cet événement de type « voile loisir » est ouvert aux habitués de la voile, non-licenciés et membres d'un des 3 clubs affiliés à la FLV. Un équipage doit se composer d'un barreur et d'un équipier.

Programme du samedi 18 mai:

Accueil des équipiers à partir de 9:30 heures
Inscriptions de 10 à 11 heures
Tirage au sort du tableau de compétition vers 11:30 heures
Premier départ prévu à 12 heures
Proclamation des résultats une heure après la dernière manche
Petite restauration et boissons au club-house durant toute la journée

Informations complémentaires:

Les épreuves sont disputées sur des dériveurs modèle Topaz Omega, mis à disposition par le YCL. Le circuit est un triangle autour des 3 bouées jaunes à tête plate, positionnées sur le plan d'eau devant le « tour » de la base nautique de Liefrange. La ligne de départ sera fixée le jour de l'événement. Les épreuves se dérouleront sur 2 dériveurs suivant un système d'élimination.
Un troisième dériveur similaire servira de bateau d'entraînement (mis à disposition par le CNL).
Les frais d'inscription sont fixés à 10 € par équipage.
Un gilet de sauvetage peut être mis à disposition suivant disponibilité des tailles.
L'organisateur se garde le droit de refuser un équipage en cas de compétences insuffisantes en la matière.

Préinscriptions:

Pour la préinscription, veuillez adresser un email à l'organisateur avec les informations suivantes:

- Nom et prénom du barreur et de l'équipier
- Numéro de la carte de membre du club affilié

Contact : Serge Harles (président YCL)
serge.harles@ygl.lu
+352 621 19 71 71

Accès à la base nautique:



Match Race

Un Match Race, réservé exclusivement pour les skippers et les co-skippers, sera organisé:

Samedi, le 18 mai 2019

par le YCL sur leur base nautique à Liefrange, au bord du lac de la Haute-Sûre.





Fair winds & following seas